



L'Alliance des Forces Progressistes (AFP) prend acte des décrets portant nomination des membres du Conseil Constitutionnel attendu depuis plus de 20 ans, et la convocation dans la foulée du corps électoral pour le 25 mars prochain en vue des élections sénatoriales et rend publiques les observations et exceptions suivantes :

– Sur les onze membres du Conseil Constitutionnel, nous notons qu'il subsiste au sein de cet organe des personnalités dont le parti pris à la faveur du régime en place n'est plus à démontrer. Toute chose qui nous prescrit de rester réservés et prudents quant aux espoirs qu'aurait pu susciter l'arrivée de cet organe. Aussi ne serait-il pas superflu de rappeler à la mémoire de l'opinion nationale et internationale que la dernière révision constitutionnelle aura contribué à assujettir cette importante instance à l'Exécutif à travers la réduction de leur mandat de 9 à 6 ans « éventuellement renouvelable », toutes choses susceptibles d'ouvrir les voies aux possibles trafics d'influence entre les deux instances et à la faveur de celui qui détient l'exclusivité du pouvoir de nomination, c'est à dire le Chef de l'État.

Cependant, nous accordons le bénéfice du doute aux 11 entrants et nous réservons la latitude de juger leur sens d'impartialité et de patriotisme au pied du mur et lors des élections à venir.

Par ailleurs, et concernant la convocation du corps électoral pour les sénatoriales, force est de constater que le pouvoir en place a une fois de trop choisi de sacrifier la LÉGITIMITÉ de notre

Chambre Haute sur l'hôtel d'une LÉGALITÉ fortement questionable. En effet, les Sénateurs issus d'un corps électoral PARTIEL ne sauraient valablement représenter le souverain. De plus, les Conseillers municipaux appelés à désigner ceux qui nous représenteront dans cette Auguste Chambre sont quasiment en fin de mandat. D'où ce processus obligerait les conseillers municipaux de la prochaine mandature à « cohabiter » avec un Sénat en lequel ils ne se reconnaissent pas. Par voie de conséquence, le Sénat en question sera en total déphasage avec les collectivités territoriales décentralisées. Ce serait donc la porte ouverte à une gouvernance propice aux antagonismes et dialogues de sourds de tous genres et donc inopérant du point de vue du principe de cohérence des politiques et actions publiques et surtout d'enchevêtrement des niveaux local, régional et national du développement.

Considérant toutes ces failles, l'AFP SE FAIT LE DEVOIR D'EXHORTER TOUTES LES VRAIES FORCES DU CHANGEMENT À S'ABSTENIR D'ACCOMPAGNER LE RDPC DANS CE ÉNIÈME SIMULACRE DE DÉMOCRATIE, AFIN QUE SAUTE AUX YEUX DU MONDE LA VELLÉITÉ MAL DISSIMULÉE DE RETOUR AU PARTI-ETAT QUI SOUTEND TOUTES CES BASSES MANŒUVRES.

Une telle intransigeance est souhaitable dans ce contexte de tensions où notre pays a plus que jamais besoin d'acteurs politiques LÉGITIMES pour adresser les nombreuses problématiques d'urgence.

L'AFP s'engage de ce fait à ne pas prendre part à ces sénatoriales qui donnent à-priori le Rdpc gagnant sur l'ensemble du territoire et se promet de poursuivre davantage la mobilisation citoyenne par-delà les chapelles politiques aux fins de libérer le peuple camerounais de ce cercle vicieux sur le tremplin des prochaines élections municipales, législatives et présidentielles, avec l'aide de Dieu et l'engagement patriotique de tous les ayant droit que sont les camerounais en âge de voter.

Patriotiquement!

Alice SADIO, Présidente Nationale de l'AFP

Secrétaire Générale de la plateforme Pour la Nouvelle République

© Correspondance : Alliance Des Forces Progressistes (AFP)